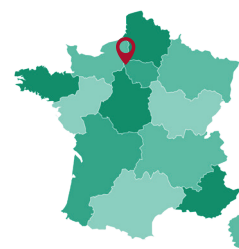


“ **Candidater au PAT pour relever le défi**
des circuits courts dans un territoire marqué
par les grandes cultures et les filières longues



© Alizari

CARACTÉRISTIQUES

- Date de création du PNR : 1995
- Superficie du PNR : 71 000 hectares
- Nombre de communes : 98
- Population : 104 000
- Départements concernés : Val d'Oise, Yvelines
- Région : Ile-de-France
- Type de territoire : agricole, périurbain
- Villes portes : Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, , Meulan-en Yvelines, Limay, Issou



➤ INTRODUCTION

Le Parc du Vexin Français est un territoire de grandes cultures avec plus de 60% de cultures céréalières, principalement dédiées à l'exportation. La culture maraîchère est relativement limitée et principalement destinée à la vente hors-Parc (AMAP de Paris, MIN de Rungis). Les produits locaux sont peu nombreux, peu liés à l'identité du territoire, et les quantités y sont trop faibles pour structurer des filières locales. Sur le territoire, la dynamique d'agrandissement des exploitations demeure forte, ce qui complexifie la structuration de circuits courts de proximité. Par ailleurs, il y a peu d'outils de transformation sur le territoire (pas d'abattoir, et seulement deux ateliers de découpe individuels pour la viande bovine, 2 ateliers de transformation pour la volaille, une presse à huile à la ferme, un moulin industriel et quatre agriculteurs-meuniers disposant de leur moulin à la ferme).

Pour autant, le Parc, tout autant que les communes de son territoire, souhaite développer les circuits de proximité. En 2019, le Parc et la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise se sont lancés dans une démarche de Projet alimentaire territorial en partenariat avec deux associations locales : « Quelle Terre Demain ? » (QTD) et le Centre d'Eco-développement de Villorceaux (CEV). Ce projet transversal vise à répondre aux enjeux des

territoires de l'Agglomération de Cergy-Pontoise et du Parc :

- sociaux, d'un accès à une alimentation de qualité pour tous, ainsi que sociétaux relatifs à l'évolution des modes de consommation (santé, proximité),
- économiques, de maintien et durabilité des exploitations agricoles, de dynamique de l'emploi et de consommation locale,
- environnementaux, liés à la réduction de l'empreinte carbone, à la réduction des déchets, à la préservation des ressources naturelles (eau, sol, air) et de la biodiversité,
- d'aménagement du territoire pour le maintien et la fonctionnalité (production, écologie et paysage) des espaces agricoles, ainsi que le lien ville/campagne.

➤ ACTIONS

Dans le domaine de l'alimentation, le Parc a surtout des actions de promotion des produits locaux (marque Parc, communication par supports et événements, éducation au territoire). Il accompagne également les démarches vertueuses, notamment le développement de systèmes de culture plus économes en intrants. Le Parc anime notamment un programme de mesures agro-environnementales



et climatiques (PAEC) depuis 2015 (dans la suite des précédents dispositifs agro-environnementaux menés depuis 1995) qui vise à réduire l'usage des produits phytosanitaires, limiter la charge de pâturage et de la fertilisation des prairies, mettre en place des couverts favorables à la biodiversité, ou encore soutenir la gestion extensive des éléments paysagers (arbres, haies, mares, vergers...). Au niveau des exploitations laitières, l'une d'entre elles, suite à une expertise technico-économique menée en collaboration avec le GAB en 2015, s'est convertie à l'agriculture biologique et fournit une laiterie à proximité pour la fabrication de yaourts en particulier.

Par ailleurs, le Parc apporte son expertise pour une meilleure prise en compte des contraintes architecturales et paysagères du territoire dans les projets de bâtiments pour faciliter l'installation et la diversification agricole.

Le Parc s'appuie sur différents partenaires techniques, institutionnels et financiers pour mener ses actions en agriculture.

En 2019, afin d'initier la démarche de PAT, la CACP et le Parc ont co-encadré un stage sur la caractérisation de la demande alimentaire qui, dans le temps imparti, a permis de mener une enquête auprès des communes pour la restauration scolaire, ainsi qu'auprès des consommateurs (questionnaire « Quel mangeur êtes-vous ? » mis en ligne sur le site de la CACP).

Le PAT Cergy-Pontoise Vexin français est lauréat de l'Appel à projets 2019-2021 du Programme national pour l'Alimentation.



Il a pour principales orientations :

- fédérer les acteurs du territoire autour d'un projet alimentaire concerté et partagé pour renforcer les relations géographiques et sociales entre les producteurs, les transformateurs et les consommateurs,
- améliorer l'adéquation entre l'offre et la demande de produits locaux, en accompagnant :
 - la diversification des exploitations (installation agricole et diversification des productions) ;
 - la structuration des filières locales de transformation et d'approvisionnement ;
 - le changement de comportement des acheteurs (particuliers, acheteurs publics, restaurateurs) ;
 - l'accès aux produits locaux et de qualité pour tous ;
 - la demande locale dans l'atteinte des objectifs de la Loi EGAlim,
- conforter l'agriculture nourricière de qualité en valorisant les modes de production agro-écologiques, économes en intrants et biologiques, en développant les circuits courts de proximité,
- contribuer à la création d'un environnement plus favorable à la transition agricole : structuration d'une offre de formations plus locale, aide au recrutement et à l'installation, à l'hébergement des salariés et des nouveaux agriculteurs,
- favoriser la lutte contre le gaspillage alimentaire auprès de tous les types d'acteurs et le développement de l'économie circulaire dans les filières agroalimentaires.

➤ ACTEURS

Le PAT CPVF vise à fédérer l'ensemble des acteurs de l'agriculture et de l'alimentation dans des actions concertées et cohérentes avec les enjeux du territoire, tels que :

- Les agriculteurs, les producteurs et leurs représentants
- Les entreprises de stockage, de transformation, de distribution et de commercialisation
- Les responsables de la restauration collective
- Les acteurs de l'économie sociale et solidaire
- Les communes, les acteurs de la société civile
- les organismes d'enseignement et de recherche.

Le PAT a vocation à s'adresser au plus grand nombre possible de « mangeurs » locaux. La population locale a été associée dès le démarrage du projet. Les initiatives en ce sens vont se développer.

Sur le site du Parc, il est possible pour les consommateurs d'identifier tous les points de vente à la ferme de produits locaux (fruits et légumes, farines, huiles, bières, fromages, miel, viandes).

A ce jour, les acteurs de l'alimentation sont encore relativement peu en réseau sur le territoire. Le Parc et la CACP souhaitent travailler sur cet aspect-là dans le futur, notamment en regroupant les différents listings d'acteurs des filières alimentaires (production, transformation, commercialisation).

➤ ANALYSE

Le Parc a encore du chemin à parcourir vers une alimentation locale en raison de filières locales qui demeurent encore peu nombreuses et peu structurées. En effet, la majeure partie de la production agricole est destinée à des filières longues. Pourtant, la demande pour une alimentation locale est présente, notamment du fait de la proximité de l'agglomération parisienne, et des actions qui sont déjà menées dans ce domaine.

Début 2020, un appel d'offres a été lancé pour l'élaboration du diagnostic agricole et alimentaire ainsi que le plans d'actions du PAT, suivant une démarche de concertation impliquant les acteurs du territoire.

► PETIT PLUS

Le Vexin français offre une grande diversité d'habitats naturels, avec des coteaux calcaires, des marais, des bois et des zones humides qui accueillent de nombreuses espèces, floristiques et faunistiques, remarquables. Le Parc a notamment réalisé des atlas communaux du patrimoine naturel (inventaire et cartographie) à l'échelle du territoire.